



## Delai entre Lettre de dommages et indemnisation

-----  
Par Tuyaumystere

Bonjour,

J'ai été victime d'un très gros dégât des eaux dont le voisin est responsable.

Après de long délais d'expertise, j'ai reçu copie de la lettre de dommages de l'expert d'assurance. Cela fait de nombreuses semaines et l'assurance ne m'indemnise toujours pas.

Impossible également d'obtenir le rapport d'expertise.

Ont-il le droit de retenir ces informations ? Quel est le délai légal pour l'indemnisation (rien de spécifié dans mon contrat)?

Merci à tous.

-----  
Par ESP

Bonjour

Peut être saisi le médiateur de l'assurance...

[url=http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur/]http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur/  
[/url]